



flourens



NATURE
EN OCCITANIE

Atlas de la Biodiversité Communale de Flourens

©C. Gand

2021-2023

Projet soutenu financièrement par :



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



OFB
Occitanie
Région
Occitanie



Sommaire

1. Introduction à la biodiversité – L' Atlas de la Biodiversité Communale.....	p.3
2. Paysages et milieux naturels.....	p.5
2. 1. Les milieux ouverts et semi-ouverts.....	p.7
2. 2. Les milieux boisés.....	p.13
2. 3. Les milieux humides.....	p.16
2. 4. Le village et les jardins.....	p.23
3. Partir à la découverte des espèces.....	p.29
4. Agir pour la nature chez soi.....	p.30
5. Remerciements.....	p.32

Ce document destiné à tout type de public est un résumé du rapport produit par Nature En Occitanie (NEO), partenaire de la commune de Flourens pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), projet soutenu et financé en partie par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Le rapport complet est disponible sur le site de la commune :

www.flourens.fr/page/atlas-de-la-biodiversite-communale

L'objectif des ABC est de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel. Les inventaires réalisés permettent de prendre conscience de la richesse de notre environnement naturel. Cet atlas est le fruit du travail des professionnels passionnés de Nature En Occitanie mais aussi de Flourensois, également passionnés, qui ont contribué à enrichir le site www.flourens.biodiv.fr

Nous espérons que la lecture de ce document vous donnera l'envie d'aller découvrir le milieu naturel qui est le vôtre, et transmettre le goût de l'observation, le plaisir de la découverte aux jeunes générations.

Mobilisons nous pour protéger au quotidien cette biodiversité qui nous rend tant de services !



1. Introduction à la biodiversité

Définition



La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Le terme « biodiversité » est apparu dans les années 1980 par la contraction du terme « diversité biologique ». Elle désigne la diversité des êtres vivants, leur diversité génétique, la diversité des écosystèmes dans lesquels ils vivent et l'intégralité des interactions entre ces trois niveaux interdépendants.

Le sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 a permis de signer la Convention sur la diversité biologique qui reconnaît pour la première fois la nécessité de conserver la biodiversité.

La Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030 (SNB) est la déclinaison des engagements pris par la France au niveau international pour la période allant de 2022 à 2030 au titre de la Convention sur la Diversité Biologique.

Elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.



Pourquoi réaliser un « Atlas de la Biodiversité Communale » ?

Le Ministère de l'Écologie, de la Maîtrise de l'Énergie et du Développement Durable, a mis en place en 2010 le programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), visant à créer un dialogue entre élus, scientifiques, gestionnaires et habitants au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et dans les politiques publiques. La démarche des ABC est reprise depuis 2017 par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en partenariat étroit avec de nombreux acteurs de la biodiversité.

L'objectif principal de l'atlas est de fournir un outil d'aide à la décision pour les communes afin de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel.

Pour cela, est réalisé un état des lieux le plus complet possible et synthétique des connaissances sur la flore, la faune et les milieux naturels de la commune.

Lors du dépôt du projet, **trois groupes taxonomiques ont été sélectionnés** : les Oiseaux, les Amphibiens et les Lépidoptères - plus exactement les Rhopalocères (papillons de jour) et les Zygènes, des Hétérocères (papillons de nuit) diurnes. Pour chaque groupe taxonomique, des protocoles spécifiques ont été réalisés lors des différents passages.

L'ABC est par ailleurs l'occasion de sensibiliser et d'informer le grand public, les scolaires et les élus à la richesse du patrimoine naturel de leur commune pour une meilleure appropriation du territoire et une intégration de ces enjeux dans le document d'urbanisme de la commune.

Les moyens financiers

La commune a répondu à « l'appel à projet ABC » de l'OFB afin de s'engager à réaliser un ABC et de respecter la démarche du guide national.

Le projet s'est déroulé sur 2 ans, de juillet 2021 à août 2023.

La commune a sollicité 40 660 € auprès de l'Office Français de la Biodiversité et du Plan France Relance, ce qui a permis d'établir une convention avec l'association Nature en Occitanie pour la réalisation des inventaires par des professionnels.



2. Paysages et milieux naturels

Flourens est une commune de 2000 habitants située à 12 km à l'est de Toulouse, à l'extrémité ouest du Lauragais. Depuis janvier 2011, c'est une des 37 communes de Toulouse Métropole. La commune présente encore un paysage très rural (86% de terres naturelles et agricoles) composé de champs de céréales ouverts.



Les milieux ouverts et semi ouverts

La commune est en majorité occupée par des parcelles exploitées pour des cultures annuelles (céréales, tournesol, maïs, etc.). Avec les surfaces de type jachères ou friches qui leur sont associées, et des prairies artificielles, cela forme un vaste réseau de milieux ouverts caractérisés par des végétations commensales (ou adventices) de cultures et/ou de type rudéral*, appréciant les terrains remaniés. La plupart de ces parcelles demeurent assez pauvres sur le plan floristique du fait des traitements intensifs qu'elles subissent (labour, pesticides...).



*plantes qui poussent spontanément dans un espace rudéral, c'est-à-dire un milieu anthropisé modifié du fait de l'activité ou de la présence humaine



Les milieux boisés



©T. Delhotal

On peut distinguer schématiquement 2 types d'habitats boisés selon leur stade d'évolution : les fourrés et prébois, encore assez bas (de l'ordre de 2-3 m) et dominés par des arbustes, et les boisements plus matures, dominés par des arbres de haut jet (généralement plus de 7 m), qui peuvent être d'origine naturelle (spontanés) ou artificielle (plantés).

Les milieux humides

Les zones humides forment un réseau moins visible et moins important en surface que les milieux précédents. Elles sont relativement peu fréquentes sur la commune où elles sont cantonnées globalement à des mares éparses, aux berges du lac de Flourens et aux linéaires de fossés et ruisseaux.



2.1 Les milieux ouverts ou semi ouverts



Les paysages de la commune sont caractérisés globalement par une mosaïque de milieux ouverts, constituée très majoritairement de grandes cultures intensives, ponctuée ici et là de prairies, pelouses et friches.



Les friches périurbaines et urbaines peuvent parfois être intéressantes car elles constituent les dernières zones de refuge pour la flore et la faune en contexte urbanisé. A Flourens, il n'est par exemple pas exclu que les bords de route accueillent à plus ou moins court terme la Céphalaire de Transylvanie, espèce quasi-menacée et protégée en ex-Midi-Pyrénées, qui est connue non loin à l'est (commune de Drémil-Lafage) et semble en expansion dans le secteur, notamment le long des talus de bords de routes.

Inventaire floristique :



Avoines, bromes, cirses, chardons, crépides, liseron des champs, carottes, vergerettes, linaires, laitrons, laitues, picrides, rumex, Véronique de Perse, vesce des moissons...



Le Cirse commun a de nombreuses appellations locales dont Cirse à feuilles lancéolées ; Cirse commun ; Cirse lancéolé ; Chardon lancéolé ; Chardon vulgaire ou commun ; Gros chardon ; Piqueux.

Toutes les espèces de cirses (59, dont 23 en France, l'espèce la plus commune étant le cirse des champs) sont à priori sans danger et peuvent être consommées crues ou cuites, bien que certaines soient trop amères, trop petites ou trop épineuses.



Rumex ou oseille commune

Les fleurs en panicule longue et lâche, sont petites, variant du vert au rouge et apparaissent d'avril à août. L'oseille pousse dans les talus, les prairies et préfère les terrains siliceux.

Les feuilles de toutes les espèces sont comestibles. Elles passent pour être dépuratives, stomachiques et diurétiques lorsqu'elles sont crues.

En argot, l'oseille sert à désigner l'argent au moins depuis la fin du XIXe siècle !

Les jachères agricoles, en fonction de leur évolution, peuvent quant à elles constituer des habitats intéressants notamment pour la faune (milieux de nourrissage pour les grands mammifères et les oiseaux par exemple). Il en est ainsi d'une vaste jachère (~10 ha) proche du lieu-dit Les Crêtes, entre l'Ormeau et Bontemps. Celle-ci présente une mosaïque d'habitats essentiellement dominée par une friche eutrophe à Fétuque faux-roseau,



ponctuée de pelouses sèches, de trouées à annuelles (appelées tonsures) telles que la Chlore perfoliée, la Petite Centaurée, des trèfles et vulpies, et de repousses de ligneux en bas de pente plus humide (peupliers, saules, frênes...).



Grande Jachère entre l'Ormeau et Bontemps (©T. Delhotal)



La Petite-centaurée commune ou Petite-centaurée rouge est une plante herbacée annuelle ou bisannuelle de la famille des Gentianacées.

Elle pousse dans les pâturages humides. Elle est connue également sous le nom d'herbe à fièvre.



Le chevreuil est grégaire et sédentaire en milieu forestier. Il est actif surtout en début de journée et à la tombée de la nuit.

En broutant, il contribue à l'entretien des clairières et milieux semi-ouverts. Il piétine modérément les sols, enfouissant des graines.

Dans la région toulousaine, le chevreuil est chassé par l'homme.

En mosaïque avec ces milieux cultivés, un petit réseau relictuel de **prairies** est encore présent sur la commune. Nous distinguons les prairies pâturées plus ou moins intensivement, notamment par des chevaux et les prairies de fauche, à finalité de fourrage pour les animaux.



Outre le mode de gestion (pâturage, fauche...), le cortège floristique des prairies varie notamment en fonction de l'humidité du sol. Ainsi, on trouve à Flourens des prairies plutôt mésophiles (humidité moyenne), dominées par des graminées, et d'autres mésohygrophiles, souvent plus riches en herbacées à fleurs colorées.

Inventaire floristique :



Fétuque faux-roseau, fromental, crénelle, dactyle, marguerite, lin, oeil-de-perdrix, menthes, oenanche faux-boucage, plantains, renoncules...



La renoncule âcre est vulgairement connue sous le nom de « bouton d'or », même si celui-ci désigne aussi plusieurs espèces de renoncules à fleurs jaunes. Si elles sont mangées fraîches par certains animaux, les renoncules sont sources de diarrhée, de douleurs et de d'inflammations, et pourraient causer des cécités. Cependant la plupart des animaux au pâturage évitent instinctivement de la consommer.



Le Lin bisannuel est une plante herbacée pouvant vivre de une à plusieurs années, de 30 à 60 cm de haut, de la famille des Linaceae. Il est considéré comme l'ancêtre sauvage du lin cultivé, ayant été domestiqué dans le Croissant fertile au Néolithique.

Les pelouses sèches calcaires sont présentes à l'état relictuel sur le territoire communal.

Se développant en exposition chaude, typiquement sur des sols calcaires en pentes exposées sud, elles sont dominées par des espèces calcicoles majoritairement herbacées. Faut d'en-tretien régulier ou de conditions particulières pour les maintenir ouvertes, elles présentent souvent des signes de fermeture plus ou moins marqués (enfrichement voire colonisation par les fourrés).



Inventaire floristique :



Brome érigé, caille-lait jaune, laîche glauque, lotier corniculé, luzerne lupuline, orchidées (Orchis pyramidal, bouc et pourpre, Ophrys abeille, Serapias à long labelle...), Origan, Panicaut champêtre, Pimprenelle, scabieuses...



Le panicaut champêtre est une plante herbacée dicotylédone vivace de la famille des Apiaceae.

Il s'agit d'une plante épineuse vivace.

Cette plante est plutôt nuisible lorsqu'elle se trouve dans les pâturages et qu'elle se mêle aux fourrages. Cependant, la racine est réputée diurétique et apéritive.



Le lotier corniculé est l'une des légumineuses fourragères utilisées en mélange avec des graminées pour la rénovation des prairies, de 15 à 20 cm de hauteur. Le lotier est une des rares fabacées à résister dans un terrain sec.

Inventaire faunistique :

Ces milieux sont propices à l'étude des lépidoptères (papillons), objets de l'ABC de Flourens. L'inventaire été réalisé sur deux sites distincts de la commune. Le premier site est situé en limite sud de la commune, à proximité du lieu-dit Les Tourettes. Principalement composé de fourrés thermophiles, il présente un bon potentiel pour accueillir ***l'Azuré du Serpolet***, un petit papillon protégé, d'intérêt communautaire et patrimonial. Le deuxième site, quant à lui, est situé en plein centre de la commune, à proximité du lieu-dit Molin. Il s'agit d'une prairie de fauche bien diversifiée, idéale pour de nombreuses espèces.

Lors des différentes prospections, un total de 43 espèces de Rhopalocères (papillons de jour) et Zygènes a pu être observé. Certaines méritent une attention particulière.



L'Azuré du Serpolet, l'espèce cible de ces prospections, a été contacté sur les deux sites potentiels relevés en amont. Sa présence est une nouveauté, mais également une belle découverte pour la biodiversité communale. Bien qu'encore localement répandus, ses habitats sont de plus en plus fragmentés. La fermeture des milieux ouverts et semi-ouverts en plus de la gestion intensive des talus et lisières sont les principales menaces pour l'espèce, sa plante hôte et ses fourmis-hôte. En effet, l'Azuré du Serpolet pond sur l'Origan mais, une fois éclos, la chenille est adoptée par des fourmis du genre *Myrmica* jusqu'à son émergence l'été suivant.

Une autre espèce patrimoniale a été observée sur la zone en limite sud de la commune, il s'agit de la Zygène du Panicaut. Diurnes, les zygènes passent la plupart du temps inaperçues et sont souvent sous-prospectées. La Zygène du Panicaut ne fait pas exception et sa présence est très localisée en plaine toulousaine : principalement sur les coteaux secs de la Réserve Naturelle Régionale Garonne-Ariège, le long de l'Ariège. Elle apprécie tout particulièrement les friches thermophiles et les pelouses sèches.



Azuré du Serpolet (à gauche) et Zygène du Panicaut (à droite), deux espèces à enjeu observées sur la commune de Flourens (©M. Bergès).

D'autres espèces non patrimoniales sont également à mettre en valeur :

Le *Petit Sylvain*, l'*Hespérie du Chiendent*, l'*Azuré des Anthyllides*, principalement menacés par la destruction de l'habitat au profit des grandes cultures et de l'urbanisation.



2.2 Les milieux boisés

On peut distinguer schématiquement 2 types d'habitats boisés selon leur stade d'évolution : les fourrés et prébois, encore assez bas (de l'ordre de 2-3 m) et dominés par des arbustes, et les boisements plus matures, dominés par des arbres de haut jet (généralement plus de 7 m), qui peuvent être d'origine naturelle (spontanés) ou artificielle (plantés).

Les fourrés sont des zones embroussaillées, colonisées par des buissons et arbustes.



Fourré colonisant une pelouse sèche au lieu-dit Les Tourettes (©T. Delhotal)



Chênaie au lieu-dit de La Vierge Noire (©T. Delhotal)

On note sur la commune quelques plantations d'arbres, notamment des conifères aux abords du lieu-dit Magaran, et des feuillus divers dans certains espaces verts, entre autres aux abords du lac de Flourens. Exception faite de ces boisements artificiels de peu d'intérêt sur le plan floristique, la grande majorité des boisements spontanés de la commune correspond à des chênaies.

on trouve souvent en fond de vallons, en situation fraîche voire humide (bords de ruisseaux), des densités plus ou moins importantes de frênes, de noisetiers et ponctuellement des aulnes glutineux (le long du ruisseau du Grand Port de Mer)



Inventaire floristique des fourrés et prébois :



Aubépine, camérisier, cornouiller, églantiers, nerprun, prunellier, ronces, troène, viornes...



L'Aubépine monogyne est un arbrisseau hermaphrodite pouvant mesurer de 4 à 10 m. Sa longévité peut atteindre 500 ans (record de 1 700 ans en Mayenne).

L'arbuste fleurit au printemps, il est pollinisé par les insectes.

C'est une espèce pionnière dont les drupes rouges sont dispersées par les oiseaux. L'espèce est sensible au feu bactérien.



L'Épine noire, ou Prunellier est un arbuste de la famille des Rosaceae.

En raison de son caractère épineux et d'une forte tendance à drageonner, il est très utilisé pour former des haies infranchissables pour le bétail.

Ses prunelles sont comestibles lorsqu'elles sont blettes et peuvent être utilisées pour obtenir une liqueur réputée (comme le patxaran ou la veine d'épine noire) et pour l'élaboration d'eau-de-vie.

La confiture de prunelles était très souvent confectionnée autrefois dans les régions au climat rude, elle est encore utilisée en cuisine dans l'élaboration des recettes à base de vin rouge, bourguignons, civets, etc.



Inventaire floristique des bois :



Alisier torminal, anémone des bois, charme, chênes, érables, ficaire, fragon petit-houx, frênes, gouet d'Italie, laîche pendante, lamier jaune, merisier, noisetier, polystic à frondes soyeuses...



Le merisier est un arbre originaire d'Europe, d'Asie de l'ouest et d'Afrique du nord (Paléarctique occidental) appartenant au genre *Prunus* de la famille des Rosaceae. Il est parfois appelé cerisier sauvage ou cerisier des bois.



Le Chêne rouvre ou Chêne sessile est une espèce d'arbres des forêts des régions tempérées de l'hémisphère nord de la famille des Fagacées. C'est un grand arbre de 25 à 40 mètres de haut, à feuillage caduc. En isolé, il peut avoir une envergure imposante, et un tronc qui atteint ou dépasse les 5m de circonférence.

Il a une longévité maximale de plus de 600 ans, parfois jusque 1 000 ans. Il fructifie à partir de l'âge de 60 ans.



Le Fragon petit-houx est un sous-arbrisseau poussant dans l'aire méditerranéenne-atlantique. Au Moyen Âge, on apprécie ses pouvoirs diurétiques. La plante tombe pourtant dans l'oubli au début du XXe siècle, avant que des travaux scientifiques ne mettent en évidence de remarquables propriétés sur le système veineux et déclenchent un regain d'intérêt en recherche médicale.

Les jeunes pousses sont comestibles, crues ou cuites, comme des asperges sauvages, **en revanche les baies sont toxiques.**



2.3 Les milieux humides



Cordon de prairie humide à joncs sur les berges du lac de Flourens
(©T. Delhotal)

Les zones humides forment un réseau moins visible et moins important en surface que les milieux précédents. Elles sont relativement peu fréquentes sur la commune où elles sont cantonnées globalement à des mares éparses, aux berges du lac de Flourens et aux linéaires de fossés et ruisseaux.

Aucune véritable prairie humide n'a été observée sur la commune, ce sont ici uniquement des lambeaux que l'on peut observer ponctuellement au bord de certains plans d'eau, par exemple sur les berges du lac de Flourens ou du plan d'eau des Tourettes.

De manière générale sur la commune, rares sont les zones humides dont la gestion, peu intensive, permet l'expression de végétations humides diversifiées et structurées.

Les ruisseaux du territoire communal ont le plus souvent des lits encaissés et des berges abruptes peu propices au développement de végétations humides structurées. S'il arrive néanmoins qu'ils présentent des portions non encaissées créant des zones plus ou moins inondables, par exemple sur certaines portions du ruisseau du Grand Port de Mer, aucune réelle végétation de zone humide n'y a été observée lors de notre passage, le cortège classique de sous-bois restant dominant. Ces zones sont toutefois susceptibles d'accueillir des espèces hygrophiles intéressantes.



Inventaire floristique :



Hydrophytes : Characées, lentilles d'eau (très localisés, observés dans une seule mare au Chêne vert)

Cressonnières : Ache noueuse, Jussie rampante (ponctuelles dans les fossés et sur les bords du lac)

Epilobes, cabaret des oiseaux, eupatoire, joncs, laïches, menthes, prêles, pulicaire, renoncule rampante, salicaire, scrofulaire à oreillettes ...(Habitats localisés sur les bordures des plans d'eau et le long des fossés)

Laïches, lycoper, massette à feuilles larges, morelle douce-amère, rubanier négligé, scirpe des marais (ponctuels au bord des plans d'eau et fossés et plus développés au niveau de la mare du Chêne vert).



Roselière à massettes et rubanier dans la mare du Chêne vert (©T. Delhotal)

La commune de Flourens, du fait de sa superficie modeste et de la relative homogénéité de ses paysages, n'abrite à notre connaissance aucune espèce végétale réellement remarquable. En particulier, aucune espèce bénéficiant d'une protection réglementaire ou considérée comme menacée aux échelles nationale ou régionale n'a été recensée sur le territoire communal. Citons néanmoins la Gesse noire, espèce des ourlets basophiles ni menacée ni protégée mais peu commune en Haute-Garonne et recensée sur la commune en 2011.



Inventaire faunistique :

Les milieux humides sont propices aux populations **d'amphibiens**, une des 3 espèces étudiées dans le cadre de l'ABC de Flourens.

Les différentes prospections amphibiens ont permis de détecter un total de 7 espèces : la Grenouille agile, la Salamandre tachetée, le Triton palmé, le Crapaud épineux et Pelophylax, le Crapaud calamite et l'Alyte accoucheur.



Alyte accoucheur (©G. Pottier)



Grenouille agile (© S. Ginestet)

La **Grenouille agile** est bien présente sur la commune.

Inscrite à l' « Annexe 4 » de la Directive « Habitat », elle est particulièrement menacée par la pollution et la disparition globale des zones humides (plus précisément par le comblement des mares). Elle est très peu présente dans les secteurs cultivés comme le Lauragais ou les refuges terrestres sont absents et les pièces d'eau sont particulièrement polluées par les pesticides.



Salamandre tachetée (©M. Bergès)

Les boisements et les milieux aquatiques en bon état écologique sont d'une grande importance pour tous les amphibiens observés. En effet, ils utilisent les milieux aquatiques, pendant leur période de reproduction, uniquement à la tombée de la nuit. Le reste du temps, que cela soit pour se protéger des prédateurs, des fortes chaleurs ou du gel, ils trouvent refuge au sein des boisements et jardins où ils profitent des tas de feuilles, de bois mort et même des tas de pierres pour se cacher et poursuivre leur cycle de vie.



Les odonates :

Cette espèce ne fait pas partie des taxons prévus dans le cadre de l'ABC, mais ont été étudiés de façon opportuniste.

19 espèces d'odonates, principalement au niveau des différentes mares de la commune, ont été recensées. Parmi ces espèces, soulignons la présence de l'**Agrion de Mercure**, espèce d'intérêt communautaire et protégée sur le territoire national.

Deux autres espèces d'Odonates méritent d'être soulignées, il s'agit de la **Cordulie bronzée** et de la **Libellule quadrimaculée**. Très peu présentes aux abords de Toulouse et absentes du Lauragais, ces deux espèces apprécient particulièrement les eaux stagnantes végétalisées, telle que la mare des jardins partagés. C'est d'ailleurs là qu'elles ont été observées.



Agrion de Mercure (à gauche) et Libellule quadrimaculée (à droite) observés sur la commune de Flourens (©M. Bergès)



Trithémis annelé (©Cecillon)



Les oiseaux



Huppe fasciée (©P.Vidal)



Mésange à longue queue (©Cecillon)

3^{ème} taxon étudié (espèce) dans le cadre de l'ABC, après les amphibiens et les papillons: les **oiseaux**.

Les points d'écoutes ont été placés afin de couvrir les différents habitats de la commune et ainsi d'avoir un bon échantillon de l'avifaune présente sur la commune.

Pour chaque passage, la reconnaissance des espèces d'oiseaux a été réalisée par observations visuelle (jumelles 10x42) et auditive par la reconnaissance des vocalises (chants et cris).

Les 7 points d'écoute réalisés sur la commune de Flourens ont permis de détecter 46 espèces d'oiseaux. Le tableau ci-dessous liste les espèces de la plus fréquente à la moins fréquente. Cinq espèces ont été détectées plus de 50% du temps : le Pigeon ramier, le Pouillot véloce, le Merle noir, la Fauvette à tête noire et la Mésange charbonnière. Toutes sont des espèces très communes au niveau départemental, régional ou même national. Le Pigeon ramier et la Mésange charbonnière sont généralistes, on les retrouve donc dans une variété d'habitats (bâti, jardin, boisement). La Fauvette à tête noire, le Merle noir et le Pouillot véloce sont eux plutôt forestiers, mais ils profitent également des haies, buissons et arbres des jardins des particuliers pour y construire leur nid et se nourrir.



Tableau 4. Liste des oiseaux contactés lors des points d'écoute, classés du plus fréquent au moins fréquent.

Nom commun	Fréquence
Pigeon ramier	71%
Pouillot véloce	68%
Merle noir	61%
Fauvette à tête noire	54%
Mésange charbonnière	54%
Corneille noire	43%
Mésange bleue	43%
Pic vert	39%
Rougegorge familier	39%
Sittelle torchepot	39%
Pic épeiche	36%
Verdier d'Europe	29%
Pie bavarde	25%
Troglodyte mignon	25%
Rossignol philomèle	25%
Alouette des champs	21%
Etourneau sansonnet	21%

Geai des chênes	21%
Pinson des arbres	21%
Buse variable	18%
Grimpereau des jardins	18%
Bergeronnette printanière	14%
Cisticole des joncs	14%
Milan noir	14%
Rougequeue noir	14%
Loriot d'Europe	14%
Tarier pâtre	11%
Bruant zizi	11%
Martinet noir	11%
Bergeronnette grise	7%
Chardonneret élégant	7%
Mésange à longue queue	7%
Moineau domestique	7%
Faisan de Colchide	7%
Tourterelle turque	7%
Bruant proyer	4%
Canard colvert	4%

Faucon crécerelle	4%
Héron cendré	4%
Pigeon biset domestique	4%
Pipit farlouse	4%
Grive musicienne	4%
Hypolaïs polyglotte	4%
Guêpier d'Europe	4%
Hirondelle rustique	4%
Huppe fasciée	4%

Certaines espèces répertoriées méritent une attention particulière du fait de leur rareté, d'une exigence écologique particulière, de leurs statuts de protection et/ou de menace.





Pic épeiche (©C. Rolland)

Trois espèces de picidés ont été contactées au sein du périmètre communal, le **Pic vert**, le **Pic épeiche** et le **Pic noir**. Ce dernier est le plus grand des pics. Observé à plusieurs reprises au sein du boisement du Grand Port de Mer, il est reproducteur possible sur la commune.

Les picidés sont les ingénieurs des forêts. En construisant leurs loges et en se nourrissant le long des troncs, ils creusent, travaillent le bois et créent ainsi de nombreux micro-habitats propices à différentes espèces de mammifères, comme les Chiroptères ou la Martre des pins mais également à d'autres espèces d'oiseaux comme la **Sitelle torchepot**.

Les **Alouettes des champs et lulu**, respectivement « Quasi-menacée » sur la liste rouge nationale et inscrite à l' « Annexe 1 » de la Directive « Oiseaux », nidifient au sol dans les cultures céréalières et les friches agricoles. Comme la **Bergeronnette printanière** qui, à la suite de la régression de son milieu historique (prairie humide), s'est installée avec succès au sein de ces cultures.

« Quasi-menacée » sur la liste rouge régionale, l'espèce est bien connue dans les plaines agricoles du Lauragais.



Bergeronnette printanière au milieu d'un champ de blé sur la commune de Flourens (©M. Bergès).



Cisticole des joncs (©C. Rolland)

Le **Bruant proyer** et le **Tarier pâtre**, quant à eux, ont besoin des haies bordant les cultures et les prairies pour y construire leurs nids. Le premier est « Quasi-menacé » sur la liste rouge régionale et le deuxième possède le même statut de conservation sur la liste rouge nationale.

Les prairies et les friches agricoles accueillent la **Cisticole** des joncs où elle construit son nid à 30-40 cm du sol dans les herbes hautes.

Classée « Vulnérable » sur les listes rouges nationale et régionale, elle subit les fauches toujours plus précoces qui détruisent alors les nids et les couvées.



2.4 Le village et les jardins



Chevêche d'Athéna (©J.C Boyer)

Les milieux bâtis se composent des différentes habitations de la commune, comme les maisons bénéficiant souvent d'un jardin, mais également les granges et les fermes agricoles.

Les jardins peuvent abriter de nombreuses espèces dont certaines sont en déclin au niveau national comme le *Chardonneret élégant*, le *Serin cini* et le *Verdier d'Europe*. Ces trois fringillidés apprécient les haies, cyprès, feuillus et résineux des parcs et jardins urbains pour y construire leurs nids. Ces espèces sont classées « Vulnérables » sur la liste rouge nationale.

La Chevêche d'Athéna, petit rapace nocturne, apprécie tout particulièrement les vieux bâtis pour y construire son nid.



Chardonneret élégant (©P.Vidal)



Mésange bleue (©P.Vidal)



La biodiversité dans les jardins

Les espèces végétales et animales ont besoin d'habitat naturel pour se nourrir, se cacher, de reproduire. Garder une zone en friche dans son jardin est très important et utile pour la biodiversité. Insectes, oiseaux, petits mammifères y trouveront un refuge.

De nombreuses plantes comestibles prendront certainement place dans cette zone dédiée : Pâquerettes, pissenlits, orties et tant d'autres sont des plantes sauvages comestibles.



Les jeunes fleurs et les feuilles de **pâquerette** sont aromatiques, comestibles crues, à petite dose en salade mélangée.

La pâquerette a aussi des utilisations médicinales, elle est diurétique, dépurative, tonique et expectorante.

Et en se servant des plus longues tiges, les enfants fabriquent des bracelets !

Parmi toutes les salades sauvages, le **pissenlit** est sans doute la plus connue et récoltée depuis toujours. Les feuilles, coupées avant la floraison, sont délicieuses crues en salade, ou même cuites. Avec les fleurs, on fait du vin et aussi une confiture ambrée.

« Pissenlit » indique clairement les propriétés diurétiques de la plante qui est aussi bonne pour le foie.



L'ortie est un des meilleurs légumes sauvages !

On peut la manger crue en la hachant finement, en soupe ou en tisane.

L'ortie est la plante hôte de nombreux papillons parmi les plus beaux de nos régions : le vulcain, le paon du jour, la petite tortue..

L'ortie fournit également un excellent purin, souverain pour éloigner les pucerons et enrichir le sol en azote.



Ce petit coin sauvage offrira aussi de belles observations..



Une mante religieuse



Des cétoines grises



Un pollinisateur



La grande sauterelle verte



L'orchis pyramidal



La pulmonaire



Et aussi...

En complément des inventaires faunistiques et floristiques réalisés par Nature En Occitanie, la municipalité de Flourens a mis en ligne flourens.biodiv.fr, un site internet de sciences participatives.

Les Flourensois et Flourenseuses peuvent ainsi contribuer à l'acquisition des connaissances naturalistes sur la commune en saisissant, sur ce site internet, leurs observations de faune ou de flore. Chaque donnée saisie est accompagnée d'une photographie de l'espèce. Les administrateurs peuvent également rédiger des fiches espèces afin de sensibiliser le grand public à la reconnaissance du patrimoine naturel de Flourens.

A ce jour (novembre 2023), ce sont environ 800 observations d'espèces qui ont été notées sur le site internet flourens.biodiv.fr. Ces observations ont permis d'identifier 358 espèces animales et végétales sur toute la commune.

Les observations sont centrées principalement autour du lac et dans les jardins des observateurs.

Les sciences participatives contribuent à la sensibilisation du grand public en développant l'approche naturaliste : observer la nature, apprendre à reconnaître les espèces, saisir ses observations.

Quelques exemples des observations déposées sur le site ci-dessous :





Hérisson

Le Hérisson est un animal semi-nocturne. Il chasse la nuit à la vitesse moyenne de 3 mètres par minute, mais peut faire des courtes pointes de vitesse et parcourt environ 2 ou 3 kilomètres.

Dès le crépuscule, il cherche sa nourriture composée d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, d'œufs, de fruits et de baies.



Renard

Le renard roux n'a pas bénéficié d'une réputation glorieuse à une époque et a même été classé comme "nuisible". Il joue pourtant un rôle crucial pour l'environnement. Cet animal qui vit la nuit participe à la réduction des petits mammifères comme les rongeurs qui détruisent les cultures agricoles.

Le renard roux est un animal plutôt nocturne. Il développe une importante acuité visuelle le soir venu et ses yeux deviennent même très brillants.



Écureuil

L'écureuil roux mesure de 36 à 45 cm dont 16 à 20 cm pour la queue et pèse de 200 à 400g.

De nombreuses espèces sont en régression du fait de la dégradation ou destruction ou fragmentation écologique de leur habitat.



Héron cendré

Le héron cendré est une espèce d'oiseaux échassiers, le plus commun des hérons d'Europe.

Le Héron cendré se caractérise par un long cou, un long bec pointu et de longues pattes. Il possède une excellente vue panoramique latérale et une très bonne vision binoculaire frontale. Son ouïe, également très développée, le fait réagir au moindre bruit suspect.



Huppe fasciée

C'est un oiseau peu farouche mais qui se tient à bonne distance de l'observateur humain, un animal diurne aux cris forts et rauques, le plus souvent solitaire. Son vol saccadé et bondissant lui est caractéristique.

Essentiellement insectivore, la huppe capture la grande majorité de ses proies au sol en fouillant dans l'herbe ou dans les interstices des écorces.



Micrommata ligurina

Le nom de genre, Micrommata, signifie « aux yeux petits ».

Cette espèce ne tisse pas de toile et chasse les insectes dans la végétation où son camouflage est parfait.





Bugle rampante

C'est une plante vivace de la famille des Lamiacées qui pousse dans les endroits frais.

Cette plante est connue pour ses vertus médicinales : sa richesse en tanins explique son utilisation depuis des siècles :

usage interne (antidiarrhéique, anti-inflammatoire, antifongique) et externe (hémostatique, cicatrisant, qui l'a fait aussi appeler "herbe des charpentiers")



Ophrys abeille

Cette espèce se rencontre en pleine lumière ou à mi-ombre, sur sols surtout calcaires, dans les pelouses, les garrigues, les broussailles, les bois clairs, les prés ras, rocailles, talus, dunes, au bord des routes également.

Elle est pollinisée par des abeilles solitaires mais pas par les abeilles sociales. La plante attire l'insecte en produisant une odeur qui imite l'odeur de l'abeille femelle.



Mauve

La Grande Mauve, appelée aussi Mauve des bois, est une plante herbacée bisannuelle médicinale. Les fleurs sont utilisées en tisane contre les maladies inflammatoires, elles sont bonnes pour la gorge et contre les rhumes. Toute la plante est comestible. Elle est considérée comme un véritable légume qui a été cultivé et consommé depuis les temps préhistoriques.



Violette des bois

La floraison de la violette, a l'intérêt de se dérouler de février à avril, juste suivant celle des perce-neiges. La violette des bois produit alors une kyrielle de fleurettes bleues tout à fait bienvenues et également intéressantes comme source de nourriture pour les insectes sur cette période pauvre en fleurs.



Pervenche

C'est une plante des sous-bois, de haies et de parcs où elle peut se montrer envahissante.

La petite pervenche, cette rudérale est un bio-indicateur qui signale qu'une parcelle a été autrefois utilisée par l'homme, éventuellement plusieurs siècles ou millénaires auparavant, ce qui lui vaut être la plante indicatrice des chercheurs de trésors !!.



Serapias lingua

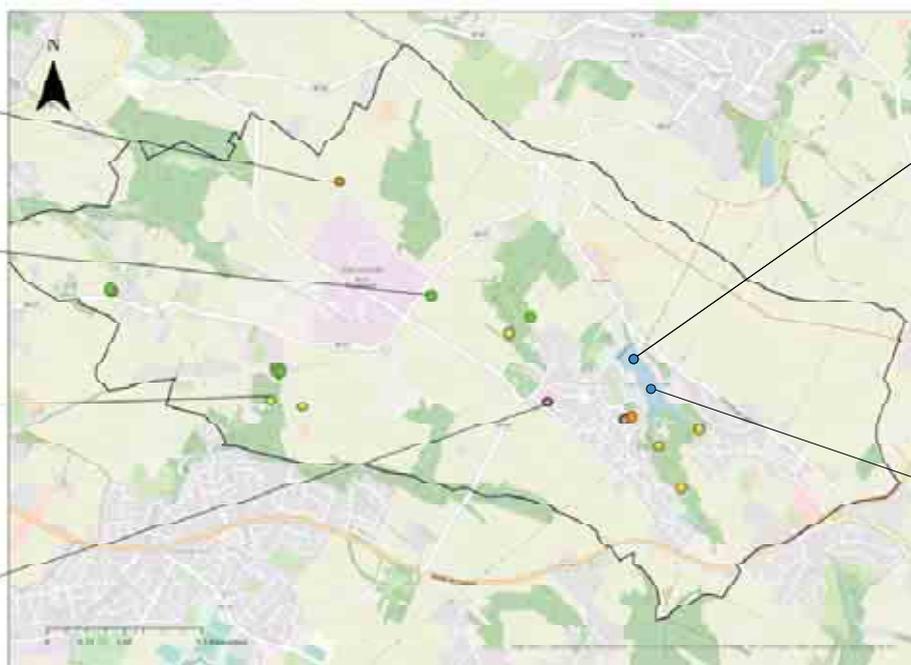
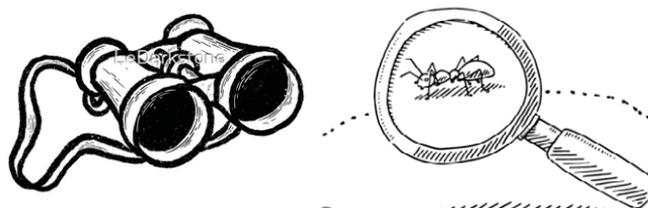
Serapias lingua est une espèce de plantes herbacées pérennes de la famille des Orchidacées.

La forme très particulière de son labelle en fait un genre très facile à identifier.



3. Partir à la découverte des espèces

La commune de Flourens est riche d'espèces faunistiques et floristiques dans des milieux différents, qui vous permettra de faire de belles explorations naturalistes.



Crédits : Lea Marcour



4. Agir pour la nature chez soi

La préservation de milieux naturels diversifiés et en bon état favorisent la biodiversité.

Chacun peut agir à l'échelle individuelle !

J'installe des abris pour les animaux dans mon jardin



La faune a **besoin de refuges tout au long de l'année**, mais c'est spécifiquement du printemps à l'automne que ce besoin devient vital. Les animaux ont besoin d'un endroit où se reposer, se protéger des intempéries et se reproduire à **l'abri des prédateurs**.

Délimitez un coin de votre jardin avec une haie d'essences végétales locales et diversifiées, **des plantes hautes, des fleurs, des baies** et quelques arbres et arbustes. Ensuite, il reste à aménager ce petit havre de paix.

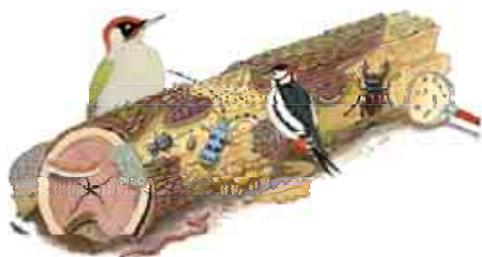
Une **mare** fait à la fois **office d'abreuvoir, de source de nourriture** et de lieu de reproduction pour les grenouilles et crapauds fortement impactés par la disparition des zones humides.



Une vieille souche, un hôtel à insectes, un mur en pierres sèches plein de cachettes ou un tas de bois accueilleront coléoptères, abeilles solitaires, hérissons, salamandres et quelques oiseaux et mammifères cavernicoles.



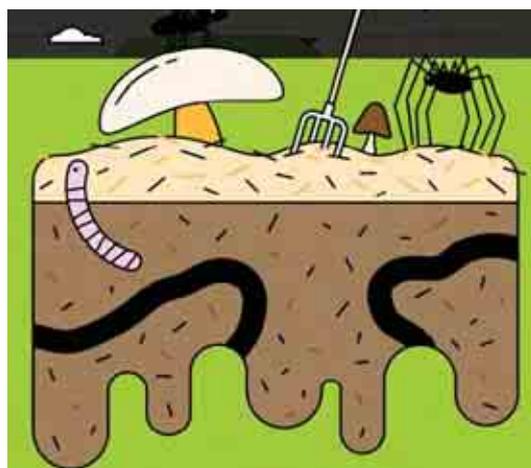
La clôture ne sera pas hermétique et prévoira quelques passages pour les hérissons et petits mammifères.



De la même manière, **un tas de branchages morts attirera passereaux et insectes**. Si vous vivez à la campagne, n'hésitez pas à faire une place aux chouettes dans vos mansardes ou grands arbres, Elles repousseront les petits rongeurs, les sauterelles et les limaces.

L'entretien du jardin permet également de récupérer les feuilles mortes ou l'herbe coupée par la tonte. Utilisés de manière naturelle et transformés en compost, **vos déchets deviennent un formidable engrais** à utiliser en pleine terre, dans vos potagers mais aussi dans les jardinières de vos balcons ou plantes d'intérieur.

Cet engrais vert **fertilise les sols et nourrit champignons et microorganismes**. Hérissons, fourmis, vers de terre et grenouilles peuvent alors s'en donner à cœur joie et profiter de la chaleur dégagée par la décomposition des matières organiques.



Source : Office Français de la Biodiversité

<https://agirbiodiversite.ofb.fr/les-gestes/>

BIODIVERSITÉ
LES BONS
GESTES



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Remerciements

Ce document est le résultat d'un engagement collectif de Nature en Occitanie, de l'association Arbres et Paysages d'Autan, de la commission «environnement» de l'équipe municipale qui a impulsé puis porté le projet, et des Flourensois qui ont participé à toutes les animations et enrichi le site www.flourens.fr.

Merci aux photographes de Nature en Occitanie et aux photographes amateurs Flourensois qui ont contribué à l'illustration de ce document.



(©Matthieu BERGES)

